

GUITARES

UN PROGRAMME
D'ENFER POUR LES
INTERNATIONALES

Page 4

HANDBALL / D1

LE MAHB LANCE
SA SAISON À
TOULOUSE CE SOIR

Page 6



FAMINE

UN DÉSASTRE
EN AFRIQUE

Page 10

Direct Montpellier **PLUS**

www.directmontpellierplus.com

GRATUIT N°1192 - Jeudi 8 septembre 2011

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



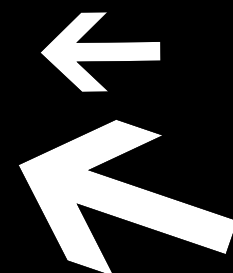
BASTIEN CAZALS AU TRIBUNAL

L'INSTIT' RÉSISTANT NE LÂCHE RIEN

Page 3

287447

**LA FNAC RACHÈTE VOTRE MATÉRIEL
HIGH-TECH EN BONS D'ACHAT**



Découvrez le détail de l'offre en page intérieure.

En bref

AUBRY NE VIENDRA PAS

Hélène Mandroux n'est plus en odeur de sainteté auprès de Martine Aubry. De passage dans l'Hérault, lundi 12 septembre, la candidate à la primaire a en effet décidé de ne pas passer par Montpellier. Martine Aubry a choisi de se rendre à la Baume Auriol sur la commune de saint Maurice de Navacelles (soit à plus d'une heure de route de Montpellier !) pour présenter son programme en matière d'environnement et d'énergie. Un nouveau revers pour le maire de Montpellier après la visite de Bertrand Delanoë à Béziers et la désignation du conseiller biterrois, Jean-Michel Du Plaa, comme responsable de la campagne d'Aubry dans l'Hérault.

ACCIDENTS

Le Préfet de l'Hérault, Claude Baland, lancera l'opération «Tous responsables sur la route en Languedoc-Roussillon», demain à 11 h place de la Comédie. À cette occasion, un bus itinérant, spécialement aménagé, partira faire le tour de la Région pour sensibiliser le public sur les risques routiers. Malgré une baisse au niveau national, la région enregistre, elle, un pic du nombre de tués sur les routes en juillet (42), jamais enregistré depuis juillet 2005 (45). L'Hérault est également le deuxième département de France comptant le plus de tués sur les routes en 2010 (après les Bouches-du-Rhône), avec un pic en juillet 2011 (24 tués) jamais atteint depuis mars 2008.

CANCER

Le Corum accueille jusqu'à samedi la 9e conférence d'oncologie digestive. Plus de 250 participants sont attendus à Montpellier, spécialistes en gastro-entérologie, chirurgie digestive et cancérologie, sont attendus pour faire le point sur les actualités les plus récentes, en particulier sur le traitement des cancers digestifs. Deux conférences devraient particulièrement retenir l'intérêt du public : l'une consacrée à la gestion des risques en chirurgie digestive cancérologique (vendredi à 12 h 30), l'autre dédiée à l'actualité du cancer colorectal en 2011 (samedi à 9 h), deuxième cancer par sa fréquence chez l'homme comme chez la femme, après ceux de la prostate et du sein.

BASTIEN CAZALS : LE MUTIN DE L'ÉDUCATION

« TANT QUE JE SERAI DEBOUT, JE COMBATTRAIS »

Dans la salle austère du tribunal administratif, Bastien Cazals, chemise rose et tongs se tient debout. Face à lui, le président, derrière lequel trône un buste de Marianne. Tout un symbole : l'instituteur fait face à l'État. Silencieux, Bastien repense certainement au fil de cette affaire qui remonte à 2008. À l'époque, Sarkozy met en place l'"aide personnalisée", l'une de ses mesures phare : chaque enseignant devra consacrer deux heures par semaine, sous la forme de soutien personnalisé, pour accompagner les élèves en difficulté scolaire.

Mais Bastien, alors directeur de l'école Louise Michel à St Jean de Védas, refuse de s'y soumettre, comme bon nombre d'enseignants. Il adresse même une lettre au Président de la République. Bilan : Bastien se voit infliger des retenues sur son salaire pour manquement aux obligations de service, et se voit retirer la direction de l'école. Hier matin, étaient donc jugés les six recours qu'il a déposés. Contre les 36 jours de retrait de salaire, la contestation du blâme, ainsi que celle du retrait de la fonction de directeur, ou encore le recours sur le refus de promotion, et la requête indemnitaire suite au refus de promotion. Lors de la séance, Mme le rapporteur public (personne qui analyse le litige et propose



Bastien Cazals, accompagné de ses avocats à la sortie du tribunal.

© S.H.

une solution), envisage de repousser quatre recours sur six, mais d'accorder sa réintégration au poste de directeur, dans un délai d'un mois. La séance est levée, et l'affaire mise en délibéré. La réponse du président sera rendue d'ici quinze jours. À la sortie du tribunal, Bastien se dit « à moitié satisfait », avouant être « très heureux de retrouver ses fonctions », mais « déçu que les salaires ne me soient pas rendus ». Avant d'ajouter que tout ce qu'il dénonçait « sur l'éducation nationale, est en

train de se confirmer comme le fichage continu. Mais tant que je serais debout, je combattrais », explique le mutin. Ses avocats, Maître Mazas en tête, refusent que la hiérarchie lui « retire tout un salaire, au motif qu'il n'a pas travaillé 2h par semaine. S'il le faut, nous irons devant la cour des droits de l'homme ».

D'ici là, le 27 septembre, les syndicats ont décidé de battre le pavé, contre une Éducation qui leur convient de moins en moins. •

Sébastien Hoebrechts

JOURNÉE SUR L'ALCOOLISATION FŒTALE

BOIRE OU DONNER LA VIE :

« IL FAUT CHOISIR ! »

En 1999, des parents adoptifs d'enfants présentant des troubles liés à l'alcoolisation ont entrepris de « changer le monde » : ils imaginent un Fasday (Fetal Alcohol Syndrome Awareness Day), une journée de sensibilisation dont la première sera fixée symboliquement un 9/9/99 « pour que le monde se souvienne que pendant les 9 mois de la grossesse, une femme doit s'abstenir de tout alcool » explique Corinne Chanal, la référente locale du réseau Naître et grandir.

La journée de demain a pour but de mettre en lumière les risques encourus par le fœtus exposé à l'alcool, même ponctuellement : défaut de croissance, troubles du comportement, anomalies morpho-

logiques, neurologiques avec baisse du QI... Une interminable addition de handicaps aussi appelés ETCAF (Ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale).

« L'alcool passe au travers du placenta exposant directement le

fœtus. Son foie immature ne permet pas de le dégrader », rappelle Corinne Chanal. Du côté médical, le message est on ne peut plus clair : « Il ne faut pas boire du tout d'alcool, idéalement dès avant la conception, car une seule nuit d'ivresse avant le diagnostic de grossesse peut aboutir à une atteinte fœtale irréversible ».

Ce sera donc zéro alcool pendant la grossesse étant donné qu'« aucun seuil minimal d'alcool sans risque n'est connu ». Que cela ne vous empêche pas de boire un verre à la santé de bébé quand il sera là... et bien là ! • V. Marco

✓ Le réseau périnatal régional "Naître et grandir en LR" propose une aide et une écoute aux conduites addictives pendant la grossesse. Contact : ☎ 04 67 04 01 53.



Un logo présent sur toute bouteille.